



PCF
SAVOIE
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Section des Bauges

N°17
JULIN 2021

QUAND FABIEN ROUSSEL, DÉPUTÉ COMMUNISTE, REMET LES PENDULES À L'HEURE

Nous sommes sur BFMTV, le 19 avril, J-J Bourdin interroge le secrétaire national du Parti communiste.

Fabien Roussel explique d'abord qu'il est en rage quand il lit que, d'un côté, il y a **trois milliardaires de plus** dans notre pays (dont le PDG de Moderna !) et que, de l'autre, **trois millions de personnes de plus passent sous le seuil de pauvreté**.

Rage encore, partagée avec **les salariés des usines** qui ont fait des efforts de compétitivité (travail plus long, suppression de RTT, de jours de repos). Pour quel retour ? **Pas de hausses de salaires, des emplois supprimés !**

A propos des emplois délocalisés, Fabien Roussel confirme que le nouveau moteur hybride Peugeot B sera bien monté en France, mais le moteur hybride de troisième génération P sera construit en Hongrie. « **Ils sont en train de tuer notre pays en délocalisant l'industrie** », s'indigne-t-il. Il

soutient l'action collective unie, programmée en mai, des salariés des fonderies pour maintenir la production de fonte et d'acier en France.

J-J Bourdin amène le député communiste à parler de l'immigration. Avec force, Fabien Roussel déclare que les immigrés ne sont pour rien dans les problèmes de la France. De préciser : « *Ce n'est pas à cause des immigrés si l'usine de pneus Bridgestone ferme, c'est parce que les actionnaires japonais ont décidé de la délocaliser en Hongrie avec le soutien de la Commission européenne. [...] Le problème de la France, c'est le problème de la finance qui en veut toujours plus, et au nom des exigences de rentabilité [en arrive] à fermer des usines.* »

Au sujet de la drogue. Fabien Roussel recentre encore le débat. Oui, il s'agit d'un fléau qui pourrit la vie quotidienne, particulièrement dans certains quartiers populaires. Il propose **la création d'une véritable**

police nationale de proximité (un corps de 30 000 agents statutaires et bien formés). Et il faut **s'attaquer aux narcotrafiquants, aux gros**.

Il dénonce l'omerta, le silence, dont bénéficient les délinquants en col blanc. L'argent mafieux se mélange à celui du business qui s'accumule dans les paradis fiscaux. Il faut, dit-il, aller **fouiller dans les comptes**. Fabien Roussel ajoute, pertinemment, que c'est aussi **une question de santé publique et qu'il faut les moyens de la prévention** : infirmiers, médecins et psychologues scolaires dans les collèges, les lycées et les universités.

Alors que la manipulation de l'opinion, dans la perspective de 2022, atteint des sommets, les milliardaires propriétaires des médias, veillent à contenir la parole communiste sur les plateaux de télé. En écoutant Fabien Roussel, on comprend pourquoi : ces propos coupent l'herbe sous le pied des forces politiques de « l'extrême-centre » à l'extrême-droite.

LA SAVOIE CONCERNÉE PAR LA BATAILLE POUR L'EMPLOI

FERMETURES ANNONCÉES :

- **FerroPem**, usine électrométallurgique de Château-Feuillet (commune de La Léchère en Tarentaise), supprimerait 352 emplois. Pourtant, elle a de l'avenir dans la production du silicium très demandée par les technologies de pointe.

- **Socla Watts** de Méry (proche d'Aix-les-bains), usinage de pièces de robinetterie et vannes, entraînerait 50 licenciements sur 86 emplois. Les autres seront transférés en Saône et Loire.



Trois nouveaux milliardaires français dont Stéphane Bancel, PDG de Moderna. Il est devenu milliardaire (fortune personnelle estimée à 3,5 milliards d'euros) après que les salariés ont développé le vaccin du même nom. Et ce n'est pas fini : Moderna (comme Pfizer) mise sur des ventes colossales en 2021. A quand la levée des brevets, M. le Président Macron ?

RETRAITES AGRICOLES : UNE HAUSSE QUI EN APPELLE D'AUTRES

Le 1er novembre 2021, les retraites agricoles vont augmenter significativement. Le premier ministre l'a annoncé lors d'une visite dans la circonscription électorale du député communiste André CHASSAIGNE.

C'est la reconnaissance symbolique du fait que la hausse des pensions est à porter au crédit des députés du groupe GDR à tel point que le gouvernement et les organisations syndicales parlent de « loi Chassaing ». Dans L'Humanité du 26 avril 2021, le député communiste rappelle que la hausse avait été votée à l'Assemblée Nationale en février 2017 puis bloquée par la majorité LaREM. Il détaille les mesures prévues, leurs limites et les prolongements que les communistes entendent leur donner.

« La loi fait passer le niveau des retraites **de 75% à 85% du SMIC**, en cas de carrière complète, pour toute personne ayant été chef d'exploitation pendant 17 ans et demi. **Cela concerne aujourd'hui 227 000 personnes** qui vont avoir en moyenne **une hausse**

de 100 € par mois. [...] Mais ce n'est que le premier étage de la fusée. [...] **Les députés communistes et l'ensemble du groupe GDR défendra, le 17 juin 2021, une nouvelle proposition de loi.** Notre objectif est que les conjointes et les aides familiaux soient également concernés [...]. Car aujourd'hui les femmes ou les frères qui ont travaillé tout autant que les chefs d'exploitation ont en moyenne une retraite de 550 € par mois. [...] Je n'oublie pas non plus qu'un écrêtement [...] contraire à l'universalité de la mesure, [...] a exclu près de 100 000 bénéficiaires [parce qu'ils cumulent leur retraite avec une autre pension - NDLR]. »

Pour conclure, André CHASSAIGNE souligne que le revenu des exploitants est la clé des hausses futures des retraites agricoles. Si les agriculteurs pouvaient vivre dignement de leur travail, la hausse de leurs revenus entraînerait celle des cotisations (à taux constant) et donc des retraites.

L'AGENCE SAVOIE MONT BLANC : LOIN DES YEUX, LOIN DU PEUPLE

Le Conseil Savoie Mont-Blanc, non élu, désigné, bien sage, a créé l'Agence Savoie Mont-Blanc (ASMB), en décembre 2020.

SURTOUT PAS LES SALARIÉS

Ses membres actifs sont les agents « des secteurs touristique, agroalimentaire [...], les acteurs socio-économiques [...], les entreprises [...] ». Vous l'aurez compris, ce n'est pas demain qu'on y trouvera un syndicaliste de la CGT ou de la FSU !

L'AGENCE S'OCCUPE DE TOUT

L'ASMB s'occupe de « la qualification » des entreprises du tourisme (surtout de luxe), de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'artisanat, des services de l'industrie... Que resterait-il, en Bauges comme ailleurs, au Conseiller départemental qui, lui, est élu par les citoyens ?

... MAIS, SURTOUT DU PROFIT DES ENTREPRISES PRIVÉES

Le député LR de Tarentaise vend (naïvement ?) la mèche : « L'ASMB sera l'outil qui bénéficiera aux entreprises et à leur production ». Traduisons : l'Agence facilitera leur recherche de profits.

LES COMMUNISTES VOIENT LES CHOSES AUTREMENT

La façon dont l'ASMB est conçue montre ce vers quoi conduirait la fusion des deux départements savoyards. Il faut refuser le gigantisme technocratique des structures libérales (en Bauges, on a déjà donné avec Grand Chambéry), rendre leurs prérogatives aux conseillers départementaux (y compris en revenant sur la loi NOTRe) et imposer le contrôle citoyen des décisions. Donc s'opposer à la fusion qui se trame dans l'ombre.

SAVOIE MONT-BLANC : ENTOURLOUPE EN VUE

On sait ce que veulent les partisans de la fusion des deux départements savoyards : une entité suffisamment vaste et suffisamment dégagée de la volonté populaire pour que les intérêts capitalistes puissent s'y déployer en paix. On sait, aussi, comment ils entendent maintenant y parvenir : confier l'affaire aux deux assemblées départementales issues des élections de juin dans lesquelles ils comptent bien être majoritaires.

On devine bien que, comme de coutume, les candidats de Droite, de LaREM et d'autres encore se contenteront de parler des problèmes de leur canton sans faire le lien avec les politiques départementales, régionales

et nationales qui en sont la cause. Et que, souvent, ils soutiennent. Pendant la campagne électorale, la fusion des deux Savoie risque fort de n'être évoquée qu'à la marge. « **Le référendum aura lieu mais la question ne sera pas posée** », diront les humoristes.

Évacuée par la fenêtre, la fusion fera son grand retour par la porte des assemblées s'il n'y a pas, en juin, des élus capables de s'opposer à l'entourloupe.

En Bauges, le mépris de la volonté des habitants on connaît. Alors vigilance. Et surtout exigence d'un vrai débat et d'une consultation électorale, c'est à dire, d'une procédure véritablement démocratique. Tout simplement !

TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE : UN PAS VERS UNE EUROPE DES RÉGIONS ?



Ce nouveau traité franco-allemand, signé par Macron et Merkel en janvier 2019, est entré en vigueur ce 1er janvier 2021. Il est officiellement présenté comme le complément naturel du traité de l'Élysée de 1963 signé par le général De Gaulle et Adenauer. Ses 7 chapitres couvrent un large panel de sujets sensibles comme la défense, l'économie ou l'environnement.

Nous n'évoquerons, ici, que le chapitre 4 « Coopération régionale et transfrontalière » concernant les zones frontalières franco-allemandes du Rhin supérieur.

La « collectivité européenne d'Alsace » a été créée en août 2019 par la fusion des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin alors que les habitants l'avaient refusée par référendum en 2013. Elle sera partie prenante d'un espace tri-national englobant le pays de Bade, le sud du Palatinat et

l'agglomération suisse de Bâle. Dans cette entité transnationale, un « **Comité de coopération transfrontalière** » composé de délégués non élus mais nommés par les États, collectivités et parlements est chargé « de définir une stratégie commune de choix de projets prioritaires », d'analyser les difficultés de réalisation et d'émettre des propositions pour y remédier. Certes, le dernier mot reviendra aux instances élues mais quelle sera la réalité de leur pouvoir de décision si elles doivent se prononcer sur des projets qu'elles n'ont pas directement étudiés et élaborés ? Pire encore : si nécessaire les États se réservent la possibilité d'adapter la législation ou d'en créer une nouvelle. La loi pourrait donc ne pas être la même en Alsace que sur le reste du territoire français pour faciliter la mise en œuvre de préconisations élaborées... par un comité plurinational non élu ! Comment qualifier cela ? Un concordat plus plus.

Les dispositions du traité réduisent la démocratie en éloignant encore plus les citoyens-ne-s des instances de décision et portent atteinte à la république une et indivisible. Le général De Gaulle doit se retourner dans sa tombe. Les partisans de l'« Europe des régions » dans laquelle départements et nations ont disparu, eux, se frottent les mains !

En savoir plus : document intégral du traité de 13 pages
<https://www.diplomatie.gouv.fr>

Le traité d'Aix-la-Chapelle conforte le triptyque agglomération/métropole-région/Europe qui est le cœur de la loi NOTRe. Et il va plus loin en créant un cadre administratif favorisant la mise en œuvre des critères libéraux prônés par la Communauté Européenne : pas de fiscalité propre, contrat partenarial public-privé, absence de contrôle citoyen, recherche constante de l'efficacité économique des grandes entreprises et mise en concurrence des régions. Cela semble ne pas suffire au président Macron : « son » projet de « loi 4D » (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Décomplexification) sera soumis au Parlement. Sous prétexte de la cohésion des territoires, il prévoit tout un programme d'inégalités de traitement des citoyen.ne.s selon leur lieu de résidence et de démantèlement des structures étatiques. **Gare !**

SE LOGER EN BAUGES : MIEUX FAIRE !

A la création du Parc Naturel Régional des Bauges, en décembre 1995, beaucoup d'habitants s'interrogent sur les possibles contraintes réglementaires dans un territoire protégé : vont-ils encore pouvoir construire leur maison ou vendre leurs terrains ? Qu'en est-il tant d'années après ?

Les terres agricoles, classées en zones « constructibles » dans les différents PLU et PLUi, ont pris de la valeur et ont été vendues. Certes, le déclin démographique a cessé. Mais les constructions se sont multipliées.

Les véhicules sur les routes, aussi ! La superficie cultivée a diminué. L'artificialisation des sols s'est étendue limitant l'infiltration des eaux, réduisant les espaces naturels notamment les vergers, provoquant une perte de la biodiversité... Les pollutions se sont diversifiées et accrues.

Les maisons individuelles plus gourmandes en foncier, parfois groupées dans des lotissements, ont progressivement grossi les villages et hameaux. Ce choix assumé par la plupart des maires et la pression des citadins des vallées ont fait flamber le

prix du terrain à bâtir à plus de 100 €/m². Les sociétés de promotion et d'aménagement immobiliers qui devaient créer des logements groupés dans des lotissements, ne respectent pas leurs engagements. Et personne ne conteste, pas même les maires concernés.

Les logements « locatifs aidés » ont été les parents pauvres de l'essor du bâti. Ils représentent moins de 10% de la totalité. Tout cela est à l'origine des difficultés de nos jeunes et des familles modestes notamment monoparentales à se loger.

L'avenir du massif se joue en ce moment. Le nouveau PLUi en vigueur fixe l'objectif de 7 500 habitants pour 2030... Accueillir de nouveaux habitants. Conserver celles et ceux qui veulent rester vivre et travailler en Bauges nécessite de répondre aux besoins en matière de services publics (bien écornés ces dernières années) et d'offrir des logements de tous types pour assurer la mixité sociale.

L'État doit assumer ses responsabilités et donner aux collectivités territoriales les moyens de faire face aux leurs.



ÉDUCATION NATIONALE : « LA STRATÉGIE DU CHOC »

Comment juger la politique mise en œuvre par JM Blanquer dans les conditions inédites de la crise sanitaire ? « Incohérente », « contradictoire », « improvisée » comme l'ont moquée certains organes de presse pourtant complaisants à l'égard du pouvoir macronien ? C'est une toute autre analyse que nous vous soumettons ici.

LA FIN D'UN CYCLE

Depuis des décennies, **le système d'enseignement public est un compromis** entre, d'une part, des **avancées de démocratisation** (programme et objectifs unifiés pour le primaire puis le collège, accès massifié au lycée et à l'enseignement supérieur) et, d'autre part, un **accès socialement inégalitaire aux connaissances et aux apprentissages**.

Compromis très insatisfaisant pour les élèves et les parents victimes des inégalités. Compromis jugé trop coûteux par **les tenants du capitalisme qui n'ont pas besoin d'une éducation « de masse » mais d'une sélection féroce qui reproduise leur domination**. C'est pour cette raison, qu'ils n'ont de cesse de réduire les ambitions et les moyens de l'éducation nationale.

VERS L'ÉCOLE DONT LE PATRONAT A BESOIN

Le gouvernement saisit cyniquement l'occasion de la crise pour ébranler encore plus l'école publique - « **la stratégie du choc** » - et faire avancer ses projets d'école élitiste. A savoir **une école publique à la carte qui, prétendant "s'adapter" aux "possibilités de chacun", ne vise pas les mêmes objectifs pour tous. Une école n'assurant que la transmission des savoirs minimum rebaptisés « fondamentaux ». Si le service public ne fournit qu'un minimum, seules les familles aisées pourront compléter l'éducation par le recours payant à des officines privées. La logique est celle de l'abandon de l'objectif de scolarité unique et le renfort de la sélection par l'argent.**

... AVANCER MASQUÉ POUR Y PARVENIR

- **Le refus de « lisser les programmes » : l'école inégale.** Les enseignants demandent d'étaler les programmes sur plusieurs années pour permettre aux très nombreux élèves d'origine modeste qui n'ont pu suivre les cours à distance dans des conditions satisfaisantes d'acquérir les connaissances nécessaires à une bonne poursuite d'études. Comment expliquer le refus obstiné du ministre ? L'école de JM Blanquer place délibérément les élèves dans des conditions inégales d'accès aux savoirs.

- **Le 2S2C : l'école amputée.** L'argument des distances de sécurité a été mobilisé pour mettre en œuvre la réforme dite « 2S2C » (sport-santé-culture-civisme). Au terme de conventions signées avec les collectivités territoriales ou ... des associations, les pratiques sportives et « ludiques » auront lieu sur le temps scolaire mais sans encadrement par des enseignants. Seulement pendant la pandémie ? C'est, pour le ministre, « l'école de demain ». **Sport et Arts ne seront plus des disciplines scolaires.** Un pas supplémentaire vers **l'école pour tous réduite aux « fondamentaux »** a été franchi !

- **Le bac « localisé » : la fin du « passeport » pour l'université.** L'annulation des épreuves pourrait créer un précédent qui institue un **contrôle continu local au Baccalauréat. La valeur du diplôme dépendra du « prestige » de l'établissement fréquenté, ne sera plus la même pour tous** et ne garantira plus l'accès à l'enseignement supérieur (arrimage réussi avec Parcoursup qui permet aux universités de choisir leurs étudiants).



LA BATAILLE NE FAIT QUE COMMENCER

Le système scolaire et universitaire est aujourd'hui à la croisée des chemins. Le statu quo est impossible : soit renforcer la sélection et l'école inégale selon l'origine sociale des élèves, soit **assurer l'égalité d'apprentissage et la transmission des mêmes savoirs aux enfants de toutes les classes sociales.** Cela nécessite des moyens financiers et humains stimulés par la recherche pédagogique et la formation professionnelle.

**ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL DÉPARTEMENTAL DU PCF :
LES ALLOBROGES SAVOYARDS / BIMENSUEL - 8 PAGES - 25 EUROS/AN - VERSION PAPIER**

APPEL À SOUSCRIPTION

Chères lectrices, chers lecteurs, soutenez notre journal, pour continuer notre travail d'informations politiques dans les Bauges et au-delà !
(chèque à l'ordre de l'ADF PCF 73 à l'adresse ci-contre)
Vous recevrez un reçu fiscal en début d'année 2022.

FÉDÉRATION DU PCF SAVOIE

326 AVENUE ALSACE LORRAINE
73000 CHAMBERY
04 79 62 04 13 - pcfbauges@gmail.com
Site internet renouvelé : WWW.SAVOIE.PCF.FR